

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3469)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE2

présenté par
Mme Faure-Muntian, rapporteure

ARTICLE 27

À l'alinéa 30, supprimer les mots :

« du ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.